

Après la troisième

Novembre 2021



Les questions à se poser quand on est en troisième :



Se connaître :

- Quelle durée des études ? Aptitudes dans les différentes disciplines ? Sens pratique ?...



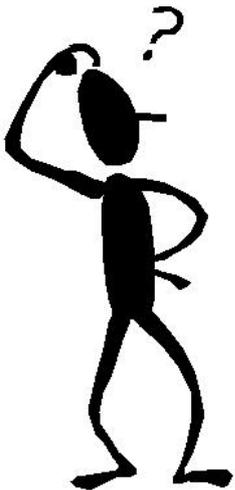
Découvrir les parcours de formation :

- Contenu d'une seconde générale et technologique, d'un bac pro ? Les différentes voies ? Les passerelles ?...



Découvrir les métiers :

- Quelle est ma représentation du métier d'ingénieur informatique ? Quelles sont les qualités requises pour être enseignant ? ...

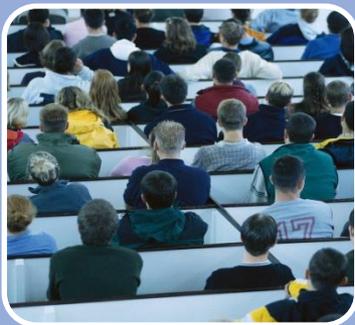


Les questions à se poser quand on est en troisième :



Une formation :

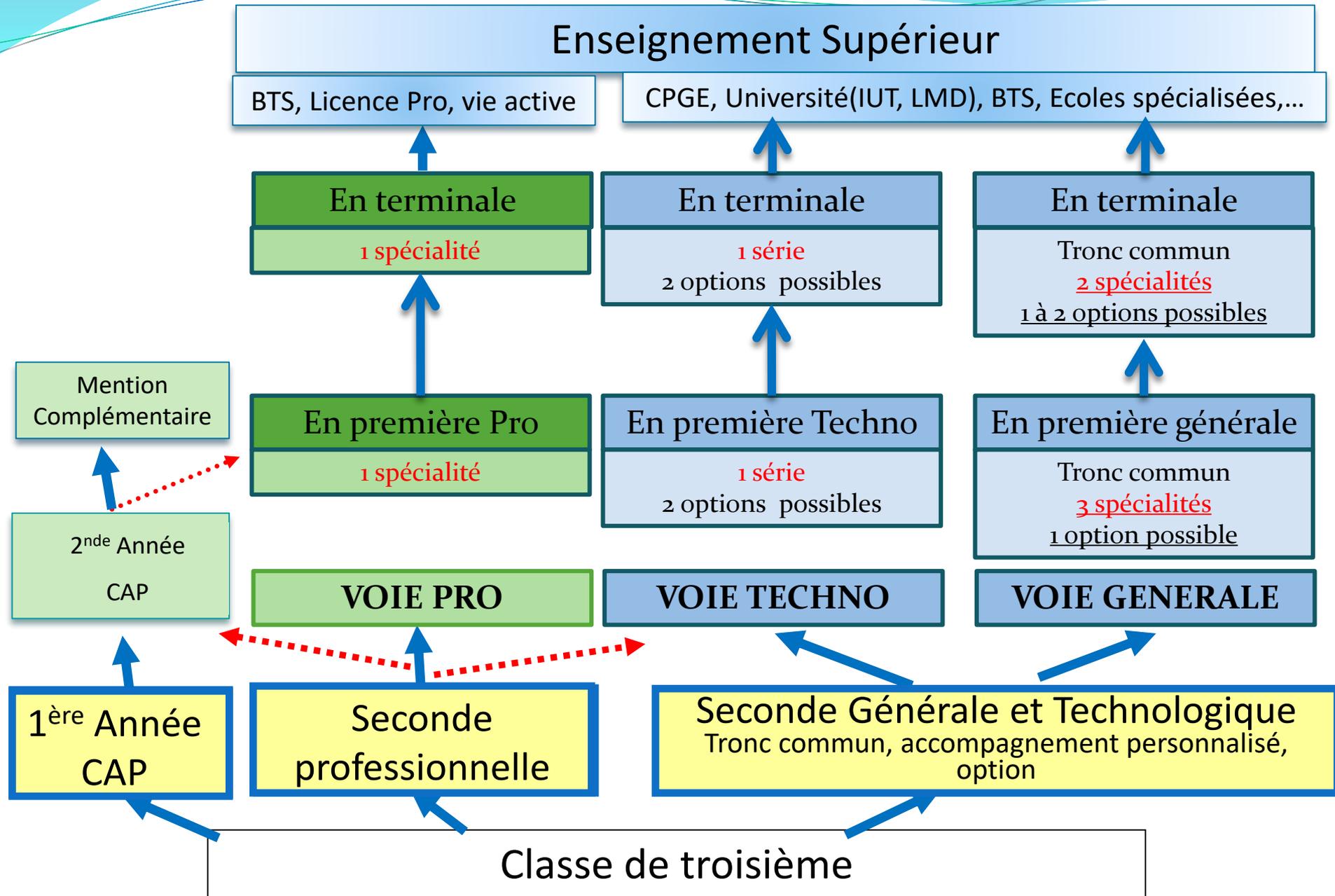
- Quel bac ?, les options ? etc...



Un établissement :

- Importance du projet éducatif, du lieu de vie etc...

Après la troisième





Le Lycée d'enseignement général et technologique

La seconde générale et technologique



Une année de **transition** entre le collège et le lycée,



Une année qui prépare au choix d'orientation d'une voie générale ou technologique



La seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tronc commun
26 h élève

Acc
perso
A.P.
1 h30

1 Option
1 h30 à
6 h

Français

Histoire Géographie

LV1 et LV2

Mathématiques

Physique chimie

SVT

EPS

EMC

Sciences
numériques

SES

ORIENTATION

SOUTIEN

Enseignement
général

Enseignement
technologique

La classe de 2nde générale et technologique

Enseignements communs	
Français	4 H
Histoire-géographie	3 H
Langue vivante A et Langue vivante B (1) (a) (b)	5 H 30
Sciences économiques et sociales	1 H 30
Physique-chimie	3 H
Sciences. de la vie et de la Terre	1 H 30
Education physique et sportive	2 H
Enseignement moral et civique	0 H 30
Sciences numériques	1 H
Mathématiques	4 H

La classe de 2^{nde} générale et technologique

Accompagnement personnalisé (c)	
Education au choix de l'orientation :	54 H/an
Heures de vie de classe	10 H/an

Un enseignement général optionnel au choix parmi :

- latin, grec, LV3, arts, EPS, arts du cirque	De 3h à 6h
---	------------

et/ou

Un enseignement technologique optionnel au choix parmi :

- Management et gestion , Santé social, biotechnologies, sciences de laboratoire, sciences de l'ingénieur , création et innovations technologiques, création et culture design	1h30 à 6h
--	-----------



Première et terminale de la voie générale

Première et terminale générale

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tronc commun
15 h élève

Spécialités

Acc
pers
onna
lisé

**1 option
et une
seconde
en
terminale**

Français ou
philosophie

Histoire Géographie

LV1 et LV2

Enseignement
scientifique

EPS

EMC

3 spé en 1^{ère} de 4h

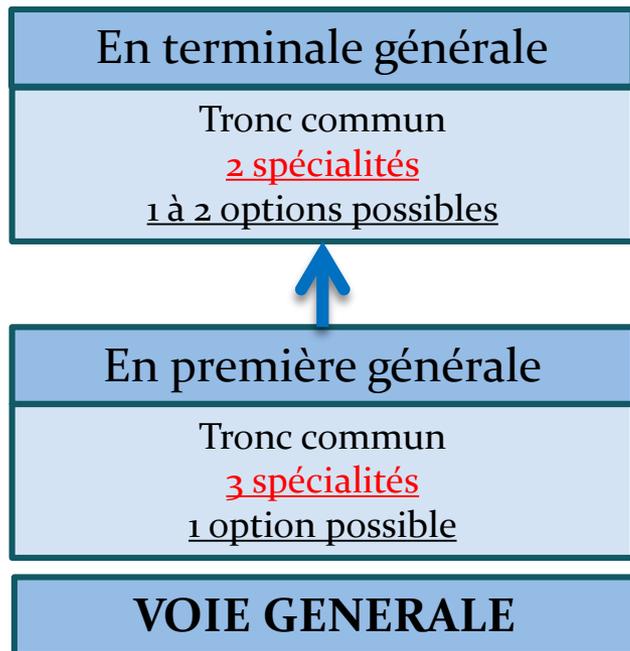
2 spé en
terminale
de 6h

Acc orientation

La première et la terminale en voie générale

Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en première seulement) : 4 h
- Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
- Enseignement scientifique : 2 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles



Les spécialités

■ Les lycées proposeront des combinaisons de **3 spécialités en 1^{ère} et deux (parmi les trois) en terminale** :

- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Les options

Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

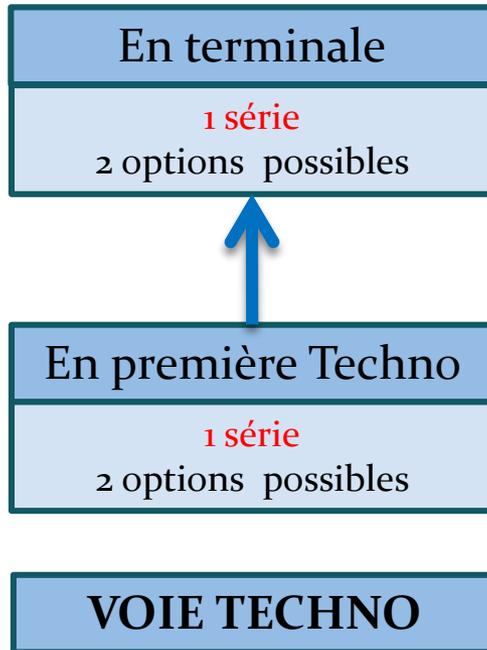
- En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
 - Langue vivante,
 - Arts,
 - Education physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),

- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale



Première et terminale de la voie technologique

La première et la terminale de la voie technologique



Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en première seulement) : 3 h
- Philosophie (en terminale seulement) : 2 h
- Histoire géographie : 1 h30
- Mathématiques : 3h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

La première et la terminale de la voie technologique

- L'organisation en séries est maintenue
 - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
 - STL : Sciences et technologies de laboratoire
 - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
 - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
 - TMD : Techniques de la musique et de la danse
 - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

La première et la terminale de la voie technologique

- Des enseignements optionnels :
 - En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :
 - Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
 - Arts,
 - Education physique et sportive.

La première et la terminale de la voie technologique

- Exemple : je choisis STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

1

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

2

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

3

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série



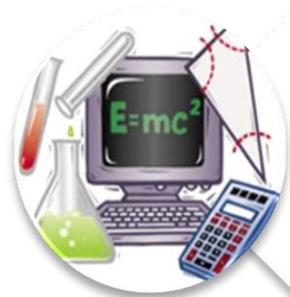
Le lycée professionnel

Les C.A.P & baccalauréats Professionnels



- Enseignement concret en relation avec l'entreprise et ses métiers
- Des possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle
- **Le C.A.P** conduit prioritairement à la vie active mais il existe des passerelles vers le bac pro.
- **Le baccalauréat professionnel** a pour finalité l'insertion dans la vie active, mais il permet la poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (BTS).
- Voie par apprentissage possible

Les C.A.P & baccalauréats Professionnels



Enseignement général : français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, etc...



Enseignements professionnels spécifiques à la spécialité du baccalauréat (au moins 50% de l'emploi du temps).



Des périodes de **formation en entreprise** (12 à 16 pour les CAP et 22 en bac pro).

Le CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles



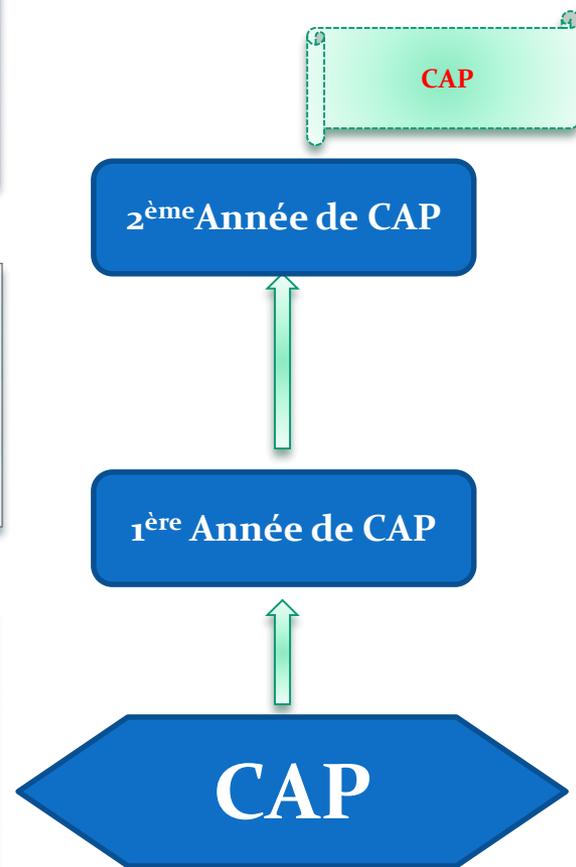
Durée : 2 ans d'études après la 3^{ème}



Objectif : se former à un métier (environ 200 spécialités).



Et après : vie active, formation complémentaire en un an (mention complémentaire), Baccalauréat Professionnel.



Le baccalauréat professionnel



Durée : 3 ans d'études après la 3^{ème}



Objectif : se former à un métier : près de 80 spécialités différentes (tertiaire, industriel et agricole)



Et après : vie active ou poursuite d'études en enseignement supérieur (BTS)

